



Plan général du port de Loguivy vers 1860 : remarquer la présence des 2 cales (AD 22)

IVR53_20082207084NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor
reproduction interdite